

Championnat de ZID jeunes 2021

Qualification jeunes au championnat de France 2021

Ligue de Nouvelle-Aquitaine

1. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Le championnat de ZID prend la forme d'un « open » pour chacune des catégories d'âge (de U08 à U20) et comporte un tournoi « fille » et un tournoi « mixte » pour chaque catégorie.

Le championnat de ZID sert de support à la qualification pour le championnat de France des jeunes (de U08 (petit-poussin) à U16 (minime)).

Le championnat de France jeunes étant ouvert à tout licencié A des catégories U18 et U20, il n'y a donc pas de qualification pour ces catégories.

Les championnats de ZID se tiendront du 27 au 29 aout 2021. Ils sont ouverts à tout joueur licencié dans sa ZID.

Certains jeunes sont qualifiés d'office au championnat de France jeunes au regard de leurs performances passées ou de leur classement Elo. Ils peuvent participer au championnat ZID de leur catégorie ou participer au tournoi réservé aux catégories U18 et U20.

Les trois organisateurs des championnats de ZID sont :

- ZID d'Aquitaine : Ligue de Nouvelle Aquitaine
- ZID de Poitou-Charentes : club de La Couronne
- ZID du Limousin : club d'Isle

Les trois organismes ci-dessus sont identifiés comme « organisateur » dans ce qui suit. Ils rédigeront le règlement interne de leur tournoi et le feront valider par le directeur technique régional avant le 20 aout 2021.

2. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION.

21. Inscriptions.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 aout.

Les clubs ou les représentants légaux des joueurs inscrivent les joueurs auprès des organisateurs et précisent l'éventuel choix :

- pour les féminines de jouer dans le tournoi « mixte » (par défaut, inscription au tournoi « fille »).
- pour les qualifiés d'office de jouer dans la catégorie supérieure U18-U20 (par défaut, inscription au tournoi de leur catégorie d'âge)

Ce choix est confirmé au moment du pointage le 29 aout et est irrévocable.

Tous les participants doivent être en possession d'une licence « A » de la FFE et devront pouvoir justifier de leur identité.

22. Règles appliquées.

Les règles de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date des Championnats sont applicables pour toute la durée de la compétition.

Les parties sont comptabilisées pour le classement ELO Fide (en-dessous de 2200).

Les tournois comportent 7 rondes à l'exception des U08 qui jouent 6 rondes.

Cadence de jeu :

- U12, U14, U16, U18, U20 : 60 min + 30 secondes par coup
- U08, U10 : 30 minutes + 30 secondes par coup

Les parties nulles par consentement mutuel ne sont pas autorisées avant le 30ème coup.

Rappel : pour toutes les catégories, la notation de la partie est obligatoire.

23. Chronologie.

- Mercredi 25 aout minuit : clôture des inscriptions.
- Vendredi 27 aout : pointage, rondes 1 et 2.
- Samedi 28 aout : rondes 3, 4 et 5 (pointage, rondes 1, 2, 3 pour les U08).
- Dimanche 29 aout : rondes 6 et 7 (4, 5, 6 pour les U08), remise des prix.

24. Constitution des tournois et appariements.

241 Catégories comportant plus de 8 joueurs.

Les appariements sont effectués au système suisse (Règlement FIDE C.04).

242 Catégories comportant moins de 8 joueurs

Les tournois « fille » et « mixte » seront fusionnés au sein d'une même catégorie d'âge en vue d'organiser un appariement au système suisse.

Si, malgré ce fusionnement des catégories, le nombre de joueurs reste inférieur à 8, l'organisateur mettra sur pied, en liaison avec l'arbitre un appariement adapté permettant de jouer 7 rondes (6 pour les U08).

243 U18 et U20.

Les U18 et U20 sont regroupés en un seul tournoi mixte.

3. RÉSULTATS ET CLASSEMENTS.

31. Décompte des points.

- Une partie gagnée est comptée un point ;
- Une partie nulle est comptée un demi point ;
- Une partie perdue devant l'échiquier est comptée 0 point.

32. Classement

Le classement final de chaque tournoi est effectué par le total des points. En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs, le départage est effectué en appliquant dans cet ordre les systèmes :

1. Buchholz tronqué ;
2. Buchholz ;
3. Performance.

33 Titres et récompenses

Les titres suivants sont attribués, pour chaque ZID :

- au mieux classé dans sa catégorie (« fille » et « mixte ») : champion d'Aquitaine, de Poitou-Charentes ou du Limousin ;
- au second classé de la catégorie : vice Champion ;
- le troisième classé reçoit une médaille de bronze.

34 Places qualificatives pour le championnat de France Jeunes

341 Répartition des places qualificatives par ZID

Catégorie « fille »

	U08	U10	U12	U14	U16
AQU	2	4	4	4	3

LIM	1	1	2	1	3
PCH	1	2	2	2	1

Catégorie « mixte »

	U08	U10	U12	U14	U16
AQU	5	6	7	5	5
LIM	2	2	2	2	2
PCH	2	2	2	3	3

342 Qualifiés d'office

Cf.

<http://www.echecs.asso.fr/Actus/3441/Qualifieesfilles2021.pdf>

<http://www.echecs.asso.fr/Actus/3441/QualifiesMixtes2021.pdf>

4. ORGANISATION TECHNIQUE ET MATÉRIELLE

41. Direction technique et commission d'appel

L'équipe de direction des qualifications au championnat de France des jeunes est fournie par la Ligue. Elle entérine la liste des joueurs qualifiés pour le championnat de France en s'appuyant sur les résultats de tournoi fournis par les organisateurs. Cette équipe comprend :

- le directeur des qualifications : Tristan Roselle ;
- le directeur régional de l'arbitrage : Ludovic Perche ;
- les 3 vice-présidents : Dominique Cyrille, Bernard Dubertrand, Siméon Pottier ;
- les responsables jeunes des ZID : Nadège Louassier, Siméon Pottier.

Cette équipe de direction tient également la fonction de commission d'appel.

42 . Organisation du tournoi.

L'Organisateur assure la gestion matérielle du tournoi notamment les alinéas suivants :

- matériel de jeu, espace de jeu, plan des tables, affichages, informatique ;
- accueil des joueurs, de leurs familles et/ou accompagnateurs ;
- gestion des mesures sanitaires ;
- gestion de la buvette ;
- cérémonie de remise des récompenses.

43. Financement par la Ligue

La ligue finance :

- les coupes et médailles (achat par la ligue, livraison directement aux organisateurs)
- les frais d'arbitrage sur présentation de la feuille d'indemnité d'arbitrage fournie par l'organisateur ;
- les frais liés à l'organisation (location de la salle, homologation, feuilles de partie...) sur présentation des factures.